

150 ans de la ligne Lausanne–Fribourg–Berne

Question

La ligne Lausanne–Fribourg–Berne est inaugurée le 2 septembre 1862. En présence des autorités fédérales, vaudoises, bernoises et fribourgeoises (ville de Fribourg et Etat) une grande fête est célébrée marquant le succès d'une entreprise soutenue tant par l'Etat que par la commune de Fribourg qui n'ont reculé devant aucun sacrifice financier.

Nous célébrons en 2012 les cent cinquante ans de la ligne ferroviaire Lausanne–Fribourg–Berne. Les Genevois et les Vaudois ont célébré en 2008 le 150^e anniversaire de la ligne Lausanne–Genève.

Je pose dès lors la question suivante au Conseil d'Etat :

- Le Conseil d'Etat est-il d'accord, de concert avec la ville de Fribourg, les cantons de Berne et de Vaud ainsi qu'avec les CFF de marquer, de la manière qu'il estimera judicieuse, les cent cinquante ans de l'ouverture de la ligne ferroviaire Berne–Fribourg–Lausanne ?

Le 18 juin 2009

Réponse du Conseil d'Etat

La ligne ferroviaire Lausanne–Fribourg–Berne constitue sans conteste un axe de transport majeur pour le canton de Fribourg et pour la Suisse, puisqu'elle constitue l'axe principal du Plateau. Le Conseil d'Etat attend effectivement que ce jubilé donne lieu à des manifestations de circonstances dont l'organisation revient cependant, en premier lieu, aux Chemins de fer fédéraux. Renseignements pris auprès de cette compagnie, il s'avère que la planification des jubilés pour 2011 est en cours. Celle pour 2012 n'interviendra que l'an prochain. Cependant, les CFF ont déjà indiqué que, compte tenu du caractère important de cette ligne pour le réseau national, il faut s'attendre à un jubilé de type A, soit un jubilé de catégorie supérieure.

Le Conseil d'Etat a pour sa part indiqué aux CFF sa volonté d'être associé à l'organisation de ce jubilé. Il prendra en temps utile les contacts nécessaires avec les partenaires concernés par ce grand projet.

Fribourg, le 18 août 2009